



## Une renaissance dans le respect du passé

Une longue et large promenade continue relie les espaces du front de mer auparavant fragmentés et repousse les limites du parking. Très proche de la teinte du plattier, sa surface est faite d'un béton de galets locaux beiges, blancs et gris, rythmé par des bandes de marbre de Carrare légèrement grisé/veiné. Là où le sol est meuble, les allées prennent la forme de tapis de bois articulés (sur la plage de galets le marnage peut atteindre plusieurs mètres en une saison). Le « rachiné » est étendu (là où la racine naît : c'est la limite ultime du monde terrestre et du monde salé). Dans l'axe du chenal à la mer, ce conservatoire marin où sont remontées les barques retrouve une impulsion nouvelle, pour le plus grand bénéfice des pêcheurs.

Reconstruite, la file des cabines est maintenue à sa place car elle protège du vent les espaces de jeux. Deux fenêtres et un jeu de clair-obscur nuancent le contrejour de la façade intérieure, exposée sud-est, qui est traitée avec une dominante de blancs, quand le noir l'emporte au nord-ouest, côté mer. Le motif des bandes verticales évoquant les anciennes cabines de toile est conservé, mais rendu abstrait par la répétition et le rythme des trois couleurs. Le blanc donne vie à l'ensemble et vibre au diapason du ciel changeant. A l'opposé d'une teinte méditerranéenne trop galvaudée, le bleu est volontairement foncé, et même éteint par le voisinage de fortes bandes noires.

Pour disparaître dans la perception d'ensemble, les épaisses lisses à chevaux blanches sont remplacées par des filets en maille d'innox quasiment transparents, qui avec leurs accoudoirs de bois gris se fondent dans le paysage des murs de galets. On peut désormais voir la mer par en dessous (en position assise). Extrêmement résistante, la maille résiste aux tempêtes qui projettent les galets par-dessous les digues. L'hiver, les cabines de plage et commerces sont enlevées et le paysage s'ouvre.



## Concertation et partenariat

**Les élus ont ouvert leur travail de réflexion à différents partenaires extérieurs. Le Comité Départemental du Tourisme (CDT) et le C.A.U.E ont assuré un diagnostic conjoint du front de mer avec chacun leurs compétences spécifiques. Le conseil municipal souhaitait aussi une concertation avec les habitants en amont du projet. Trois enquêtes réalisées par le CDT sous la forme d'un questionnaire ont été distribuées auprès des Yportais, des estivants de passage et des résidents secondaires. Il devint évident que des travaux étaient nécessaires pour créer de nouvelles synergies, requalifier certains espaces, et trouver une logique d'aménagement pour que la plage, morcelée en séquences fonctionnelles, devienne un espace cohérent, continu et naturel. La DDE a assuré la conduite d'opération. Lors des différentes phases, la participation du CDT et du CAUE a pu élargir le débat, grâce à leurs expériences conjointes sur d'autres opérations similaires. Ce travail collectif de réflexion a permis de mesurer l'ampleur d'un projet et la nécessité d'une vision à long terme.**